
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Décision de la Cour de justice européenne du 19 janvier]

***La filière betterave au pied du mur :
en l'absence de solutions alternatives,
la CGB appelle à une pleine indemnisation des pertes jaunisse***

Paris, le 23 janvier 2023 - A la suite de la décision de la Cour de justice européenne (CJUE) du 19 janvier dernier, le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a tenu ce jour une réunion au Ministère avec les représentants de la CGB et de l'interprofession betterave-sucre.

Le ministre y a indiqué qu'une nouvelle dérogation pour utiliser de semences de betteraves traitées avec des néonicotinoïdes ne sera pas accordée en 2023, sur la base de l'analyse juridique de la décision de la CJUE.

En l'absence d'alternatives efficaces déployables en 2023 (qu'elles soient issues du PNRI ou non) la filière se retrouve au pied du mur. En effet, la catastrophe sanitaire de 2020 est toujours dans les esprits, avec une perte moyenne de rendement de 30% au niveau national, les exploitations les plus touchées ayant perdu jusqu'à 70% de leur récolte, dans certaines régions.

« A un mois et demi des semis de betteraves, c'est une immense déception pour toute notre filière qui plonge les betteraviers dans un grand désarroi. En l'absence de solutions efficaces, les surfaces risquent de baisser sensiblement. Au-delà de prolonger le PNRI (Plan National de Recherche et d'Innovation), le Ministre s'est engagé à étudier un dispositif d'indemnisation des pertes dues à la jaunisse : c'est une nécessité absolue pour rassurer les planteurs, à condition que ces pertes soient totalement prises en charge et de n'avoir ni franchise, ni plafonnement des aides.

Au-delà, la décision de la CJUE et ses conséquences mettent à mal la souveraineté alimentaire de l'Union européenne, déjà menacée et renforce le risque d'importations massives de sucre ou d'éthanol (du Brésil notamment) issus de cultures utilisant des produits phytosanitaires interdits chez nous depuis longtemps. Nous sommes abasourdis par autant d'inconséquence. » a déclaré Franck Sander, Président de la CGB.